

Lettre d'information n° 1 Juillet 2000

Bilan des activités de printemps

Un des moyens que se donne ACTARES est d'entrer en contact et de négocier avec les entreprises, notamment par le dialogue. Pour **la saison des assemblées générales 2000**, ACTARES a choisi de mettre l'accent sur la transparence des entreprises quant à leur comportement social (concernant les collaborateurs en particulier) et environnemental et de **demander la publication de rapports** à ce propos. Il leur a été précisé que ces derniers devaient être effectués à un coût raisonnable, sur la base d'une fréquence annuelle, et dans un document séparé du rapport d'activités annuel. En effet, des données environnementales ou sociales doivent être suffisamment détaillées et ne peuvent être introduites d'une manière complète dans un rapport d'activités. L'analyse du contenu des rapports permettra par la suite d'effectuer un suivi des efforts réels des entreprises.

Le dialogue avec chacune des entreprises concernées s'est instauré par le biais d'un actionnaire, membre d'ACTARES..

Rapports environnementaux :

ACTARES entend encourager les entreprises à donner des informations plus complètes sur l'environnement. Ainsi, ACTARES a choisi de s'adresser à **des entreprises qui n'ont jamais publié de rapports environnementaux**. Ces entreprises ont été **choisies sur la base de leurs activités**. Certaines ont commencé à intégrer des critères environnementaux dans leur gestion, d'autres sont plus avancées.

Les entreprises pour lesquelles un rapport environnemental a été **demandé sont les suivantes : Bobst** (machines d'emballage), **Schindler** (ascenseurs et escaliers mécaniques), **Serono** (biotechnologie), **Zellweger Luwa** (électronique pour textile, ventilation industrielle).

- **Bobst**: une invitation à venir visiter les installations de l'entreprise a été envoyé à l'un de nos membres. Bobst lui a fait part des efforts effectués depuis plusieurs années en matière de protection de l'environnement. L'entreprise a annoncé qu' une **charte** définissant sa politique en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement **allait être distribuée** aux actionnaires, voire à un public plus élargi et qu'elle envisage d'envoyer régulièrement aux actionnaires des écobilans.
- **Schindler**: des échanges téléphoniques et épistolaires cordiaux ont eu lieu avec la direction de Schindler qui a fait part de ses préoccupations en matière environnementale, notamment concernant les économies d'énergie dans l'utilisation de ses produits. L'entreprise a annoncé qu'elle allait publier des données environnementales dans son prochain rapport d'activités.

- **Serono:** Serono (Ares Serono jusqu'ici) a précisé qu'elle étudiait le meilleur moyen de **communiquer** à ses actionnaires **une analyse environnementale** sur la société, **soit sous la forme d'un rapport séparé qu'elle publierait d'ici la fin de l'année, soit dans le cadre de leur prochain rapport annuel.**
- **Zellweger Luwa:** plusieurs échanges épistolaires ont eu lieu avec l'entreprise. L'entreprise a déclaré qu'elle avait mis en place, depuis un certain temps, des lignes directrices environnementales dans une optique de long terme tout en tenant compte des impératifs financiers.

Rapports sociaux :

ACTARES constate qu'un trop petit nombre de sociétés en Suisse ont publié un rapport social. ACTARES entend encourager les entreprises à informer de manière plus complète sur ses relations avec les collaborateurs en premier lieu, et sur ses relations avec les autres parties prenantes de l'entreprise (« stakeholders »), c'est-à-dire la société civile, les communautés, les autorités, les clients, les fournisseurs.

Les entreprises pour lesquelles un rapport social sur les collaborateurs a été demandé sont les suivantes: UBS et Credit Suisse Group (CSG).

ACTARES constate que l'UBS et le CSG ont fait de nombreux efforts en matière de transparence en publiant des rapports environnementaux et des écobilans d'entreprises et se situent actuellement parmi les meilleurs dans leur branche aux niveaux mondial et suisse. Toutefois, ACTARES souhaite que l'UBS et le CSG fournissent aux actionnaires des informations - notamment sur les collaborateurs - sous la forme de rapports sociaux annuels.

- **UBS:** ACTARES souhaite avoir les informations suivantes concernant les collaborateurs: résultats des enquêtes de motivation du personnel, taux de fluctuation, modèle d'évaluation des collaborateurs, relations avec les syndicats, relations avec la commission du personnel, informations données aux collaborateurs.

Un *Rapport sur l'état d'avancement de l'intégration en 1998 (Statusbericht Integration 1998)* avait été demandé en 1998 par la caisse de pension des fonctionnaires de Genève (CIA) et avait été publié en avril 1999. ACTARES, par la voix d'un de ses membres actionnaire de l'UBS, s'est jointe à la CIA pour demander à l'UBS de publier une actualisation de ce document. Il leur a été précisé en assemblée générale que **cette réactualisation verrait le jour durant l'été 2000.**

- **Credit Suisse Group:** ACTARES, par la voix d'un de ses membres, actionnaire de Credit Suisse Group, a demandé à cet établissement de publier un rapport social, annuel et séparé du rapport d'activités annuel, afin de disposer d'une information la plus large possible sur les données concernant les collaborateurs. Il a demandé qu'un tel rapport contienne notamment du personnel, sur les taux de fluctuation du personnel, sur les modèles d'évaluation des collaborateurs, sur les relations avec les syndicats et associations du personnel, sur les informations données aux collaborateurs, sur la formation permanente du personnel, sur les mesures que le CSG a prises pour assurer l'égalité des chances entre hommes et femmes et pour augmenter le nombre de femmes parmi les cadres supérieures. Le Président du Conseil d'administration, M. Rainer Gut, **s'est montré très réticent concernant la publication d'un tel rapport** laissant à son successeur le soin d'étudier la question.